



FSG Fribourg  
Case postale 194  
CH-1700 Fribourg

[communication@fsg-fribourg.ch](mailto:communication@fsg-fribourg.ch)  
[www.fsg-fribourg.ch](http://www.fsg-fribourg.ch)

## **FSG Fribourg**

### **Concept de protection pour les entraînements dès le 06.12.2021**

Version : 6 décembre 2021

Auteur : Denis Probst



## Nouvelles conditions cadres

Le présent concept est basé sur les nouvelles recommandations du Conseil fédéral du 3 décembre 2021 et sur les directives cadres pour les concepts de protection dans le sport de l'OFSP/ Swiss Olympic. Il indique la manière dont les entraînements de gymnastique peuvent avoir lieu dans le cadre des mesures de protection générales existantes.

Le certificat est désormais obligatoire pour participer à toutes les activités sportives et culturelles d'amateurs en intérieur. L'exception en vigueur aujourd'hui pour les groupes fixes jusqu'à 30 personnes est supprimée.

Sur la base du présent concept de protection, chaque société doit adapter en conséquence le concept de protection existant à coordonner avec le concept de protection de l'exploitant des installations sportives. Ce concept individuel n'est pas soumis à l'approbation des autorités mais ces dernières sont habilitées à interdire une activité sportive ou à fermer une installation en cas d'absence de concept de protection ou de concept de protection insuffisant.

**Attention : prière de vous conformer aux directives de votre canton et de votre commune qui peuvent différer des recommandations nationales.**

Les principes suivants doivent être respectés lors des entraînements :

### 1. Pas de symptômes à l'entraînement

Les gymnastes et moniteurs présentant des symptômes ne sont pas autorisés à participer aux entraînements. Ils doivent rester à la maison, voire être isolés. Ils doivent contacter leur médecin et suivre les instructions de ce dernier. Le groupe d'entraînement doit immédiatement être informé des symptômes.

### 2. Garder les distances et la taille des groupes

Le certificat est obligatoire pour toute personne de 16 ans et plus pratiquant une activité sportive en intérieur.

#### Groupes d'entraînement mixtes

Si les groupes d'entraînement comportent des personnes de moins de 16 ans et des personnes de plus de 16 ans, le certificat est obligatoire pour les 16 ans et plus.

#### Gymnastique P+E

Dans le cadre de la gymnastique P+E en salle l'obligation de certificat s'applique pour toute personne de plus de 16 ans.

#### Situation relative aux moniteurs

Le certificat est obligatoire pour les entraîneurs à partir de 16 ans révolus.

### 3. Respect des mesures d'hygiène

Se laver les mains est une mesure d'hygiène cruciale. Par conséquent se laver soigneusement les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique avant et après l'entraînement permet de se protéger soi-même et les autres.

### 4. Dresser la liste des participants

Les coordonnées doivent être relevées uniquement pour les activités en salle. Les données doivent être conservées 14 jours pour pouvoir être remises aux autorités sanitaires si

nécessaire. Pour simplifier le traçage des personnes, la société dresse une liste des présences pour chaque entraînement. La personne responsable de l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus (voir ci-dessous). La société est libre de décider de la forme sous laquelle elle souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc.).

## 5. Obligation du port du masque

En sus du certificat obligatoire, à partir de 16 ans révolus, le port du masque est obligatoire à l'intérieur à partir de 12 ans révolus. Il est impératif de relever les coordonnées à partir du moment où le masque n'est pas porté pendant une activité sportive.

## 6. Désignation d'une personne responsable, respect du concept de protection de la société

Toute organisation prévoyant de reprendre les entraînements doit désigner une personne responsable du plan coronavirus qui sera chargée de veiller au respect des dispositions en vigueur. Il s'agit pour notre société de Denis Probst.

En cas de question, prière de le contacter directement (n° tél. +41 79 698 55 38 ou [denisprobst@bluewin.ch](mailto:denisprobst@bluewin.ch)).

### La personne responsable du plan coronavirus :

- Est chargée de la mise en œuvre et du respect du concept de protection.
- Informe les personnes concernées (membres du comité directeur, entraîneurs, gymnastes, parents, etc.) des mesures prises et des processus définis.
- Fait office d'interlocuteur à l'interne et à l'externe.
- S'assure que les règles de comportement de Swiss Olympic (affiche) soient placardées à l'entrée du bâtiment ainsi qu'à d'autres endroits.

### Les moniteurs/entraîneurs :

- Soutiennent la personne responsable du plan coronavirus et planifient les entraînements dans le respect des principes édictés dans ce document.

### Ensemble de la société :

- S'en tient aux règles de distanciation et aux mesures d'hygiène en vigueur.
- Se montre solidaire et applique les règles du concept de protection en faisant preuve d'un degré élevé de responsabilité.

## 7. Compléments

### Organisation :

Lors du passage d'un groupe d'entraînement à l'autre, les personnes du groupe d'entraînement suivant attendent devant l'infrastructure dans une zone d'attente définie (cours d'école) conformément à la règle de distanciation de 1,5 mètre jusqu'à ce que le groupe précédent ait quitté le bâtiment.

## 8. Procédure à suivre lors d'un cas de coronavirus dans un groupe d'entraînement

Seules les personnes qui étaient en contact étroit avec la personne malade doivent se placer en quarantaine prescrite. Dans ce cas, l'autorité cantonale compétente vous contactera pour vous informer de la procédure à suivre.

Un contact étroit signifie que vous vous êtes trouvé à proximité (moins de 1,5 mètre) d'elle pendant plus de 15 minutes sans protection (sans masque d'hygiène ou de barrière physique comme une paroi en plastique).

**Remarques**

Des adaptations pourront être introduites au fur et à mesure de l'évolution de la situation.